

Le RDV technique des jeunes installés



Mardi 17 décembre 2024

Institut Saint Eloi de
Bapaume (62450)

14h30 – 20h30

**Tous les conseils
utiles pour vos
activités et projets
agricoles**

Programme complet au dos

Repas convivial offert

Inscription obligatoire



Pour tout renseignement :

Pauline DUCROCQ : pauline.ducrocq@npdc.chambagri.fr

hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le RDV technique des jeunes installés:

Tous les conseils utiles pour vos activités et projets agricoles

Mardi 17 décembre 2024

Institut Saint-Eloi de
Bapaume (62450)

Les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France proposent cet évènement à tous les jeunes installés entre 2020 et 2023. D'une manière conviviale et participative, venez vous informer et obtenir les bons conseils pour vos activités agricoles actuelles et vos projets futurs.

14h30-15h00 – **On brise la glace !**

15h00 – 18h00 – **On s'informe !** 7 ateliers participatifs

- **Tous en règle !** La réglementation sur le bien-être animal, les produits de la ferme et les nitrates.
- **Loi de finance et financement de la sécurité sociale 2024** : ce qui change pour vous.
- **Post-installation et démarches administratives** : faisons le point ensemble.
- **Trouver l'équilibre dans mon quotidien** : quel équilibre vous correspond pour vous sentir pleinement épanouie ?
- **Subventions pour vos investissements**: pour qui, combien, comment ?
- **MSA et jeunes installés** : vous avez des questions, mais aussi des droits, parlons-en !
- **Nouvelles opportunités agricoles pour mon exploitation** : que se passe-t-il en région ?

18h00-19h00 – **On échange !** Temps collectifs, « team building » et conclusion

19h00-20h30 – **On profite !** Repas convivial offert



Pour faciliter votre disponibilité, pensez à vous faire remplacer en contactant le Service de Remplacement de votre département. Une prise en charge partielle du coût est possible dans le cadre de cette journée en adhérant.



**Inscription obligatoire via
le Qrcode, avant le 3
décembre 2024**